

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	65 (1936)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Société des institutrices

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

espérer encore du beau travail pour l'avenir. Ses lecteurs, en tout cas, ne diront plus que la formule corporative est une utopie.

Un bref historique montre que la première corporation suisse des temps modernes (horlogers des Franches-Montagnes, 1918) est antérieure au fascisme et que l'Union corporative suisse était déjà fondée (février 1933), quand surgirent chez nous les premiers « fronts ». D'où ressort l'erreur chronologique de l'identification de ces mouvements dont l'orientation doctrinale est, par ailleurs, notoirement diverse malgré certaines coïncidences.

On peut rappeler aussi à ce propos que ce ne sont pas les ouvriers qui ont supprimé les corporations à la Révolution française, mais une coterie d'intellectuels, rationalistes et bourgeois, malgré les protestations de la classe laboureuse. Le 10 juin 1790, par exemple, 5,000 cordonniers, les charpentiers, les maçons, les couvreurs, les typographes ont essayé vainement, à Paris, d'empêcher qu'on les privât de leurs organisations (cf. Drumont, *La fin d'un monde*, éd. Savine, Paris, 1889, p. 24 et suiv.).

LÉON BARBEY.

\* \* \*

E. Lambotte : *Astrid, reine des Belges*. Un vol. in-16, illustré, avec un portrait en frontispice, broché, 2 fr., relié, 4 fr. Librairie Payot, Lausanne.

Voici un livre émouvant dont l'auteur, M<sup>me</sup> E. Lambotte, un écrivain belge bien connu, retrace la vie de la reine Astrid, remontant à ses origines dynastiques et la suivant jusqu'à l'accident fatal de Kussnacht. Nièce du roi de Suède, la jeune fille fut élevée dans son pays natal avec une admirable simplicité toute démocratique ; elle subit fortement l'influence de son milieu et aimait la nature avec passion. Avec un naturel parfait, elle s'approche de chacun et cherche à faire du bien ; elle pratique l'abnégation dans les grandes comme dans les petites choses.

En Belgique, sa seconde patrie, elle sut se faire aimer de tous ; on peut dire que l'amour si spontané et si profond du duc et de la duchesse de Brabant leur a ouvert tous les coeurs. Aux yeux des Belges, ce couple heureux était la personnification du vrai bonheur.

Mère, autant qu'épouse, Astrid était faite pour répandre la joie autour d'elle. La fin si brusque de ce rayonnant bonheur familial a été ressentie, en Suisse aussi, comme un deuil public.

Qui n'a été profondément ému par cet accident brutal qui, en pleine jeunesse, a arraché la jeune femme à son bonheur sur le sol même de notre pays ?

Chacun voudra connaître cette jeune reine et, en s'approchant d'elle, comprendra mieux le profond chagrin de son époux, de sa famille, et de son pays.

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

**Réunions mensuelles.** — A Fribourg, jeudi 20 février, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

Après la Conférence, séance récréative : thé, loto.

A Romont, jeudi 27 février, à 2 h., à l'Ecole primaire des filles.

Conférence, suivie d'une séance récréative : thé, loto.

Nous faisons appel à la générosité de nos chères collègues pour la réussite de notre jeu de loto. On peut remettre les lots à M<sup>me</sup> Carrard, institutrice à Romont, qui vous remercie d'avance.

*Le Comité.*